Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
Tél. : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202
Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca
Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
Règlement nº 613-2 portant sur la gestion contractuelle

PRENEZ AVIS, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 02 novembre 2026, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté le ***« RÈGLEMENT Nº 613-2 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ».***

Ledit règlement est déposé au bureau municipal, situé au 1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Félix-de-Kingsey ce 09e jour du mois de novembre 2026.

Alexandre Côté
Directeur Général-Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, *Alexandre Côté* , directeur général et greffier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, certifie par la présente avoir publié en date du 09 novembre 2026, l'avis public concernant l'entrée en vigueur ***« RÈGLEMENT Nº 613-2 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »*** ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits prévus conformément à la Loi et une copie de ce règlement est disponible sur le site de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication le 09e jour du mois novembre 2026.

Alexandre Côté
Directeur Général-Greffier